

L'IFIC travaille à l'implémentation de classifications de fonctions analytiques sectorielles dans les secteurs non marchands. L'objectif est de décrire et de positionner les fonctions (métiers) de manière aussi neutre et objective que possible, et de développer sur cette base des modèles de rémunération adéquats et équitables. Les classifications IFIC sont développées en concertation avec les acteurs de terrain et validées par les partenaires sociaux. Elles répondent aux recommandations émises en la matière par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Dans le cadre de la mise en place nouveaux projets, l'IFIC est actuellement à la recherche d'un(e) consultant(e) – référent(e) de projet pour renforcer son équipe. En tant que référent(e) sectoriel(le) au sein de l'IFIC, vous participez au développement et à la mise en œuvre de classifications de fonctions, et ce, au sein d'un environnement paritaire (organisations syndicales et fédérations patronales).

DESCRIPTION DE LA FONCTION

En étroite collaboration avec la direction et les responsables de pôles, le(la) consultant(e) – référent(e) de projet :

- Soutient sur le plan administratif, technique et stratégique les partenaires sociaux et les accompagne dans les aspects liés au développement et à l'implémentation de la classification IFIC dans les secteurs dont il est en charge ;
- Analyse le contexte, les enjeux et les spécificités des secteurs concernés et repère les difficultés et les risques éventuels ;
- Développe, en concertation avec les partenaires sociaux, des procédures d'implémentation ad hoc pour les secteurs concernés, dans le respect de la méthodologie IFIC ; participe à leur traduction en textes légaux (CCT, protocoles) et accompagne leur opérationnalisation sur le terrain (communication, développement de supports didactiques, création et mise à disposition de documents-ressources, FAQ, etc.) ;
- Assure la coordination entre les différents acteurs impliqués (internes et externes) et veille au suivi du planning ;
- Assure le suivi administratif des différentes réunions de travail (groupes de travail, groupes de pilotage de projet) et des projets en cours ;
- Participe à la description et à la pondération de nouvelles fonctions et à l'actualisation de fonctions existantes ;
- Assure la formation des acteurs sectoriels concernés et des différentes parties prenantes et les accompagne à chaque étape du processus ;
- Suit les évolutions dans le domaine des ressources humaines en vue de contribuer au développement de classifications de fonctions sectorielles actuelles et adaptées au terrain ;
- Assure une veille technique et législative relative à la pratique et à l'évolution des métiers dans les secteurs concernés.

PROFIL

- Vous savez organiser des projets et vous abordez les choses avec bon sens ;
- Vous faites preuve d'un sens aigu de l'écoute et d'excellentes capacités relationnelles ;
- Vous savez défendre vos idées, mais aussi faire preuve de diplomatie ;
- Vous n'avez pas peur de vous exprimer en public ;
- Vous possédez un esprit analytique et critique ;
- Vous êtes rigoureux ;
- Vous rapportez de manière claire et structurée ;
- Vous disposez de solides compétences rédactionnelles ;
- Vous maîtrisez parfaitement le français ou le néerlandais et vous avez une bonne connaissance de l'autre langue ;
- Vous êtes sincèrement intéressé par le travail des autres ;
- Vous aimez apprendre ;
- Vous avez des affinités avec le secteur non marchand.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE PREALABLE

Une expérience professionnelle de minimum 5 ans dans un ou plusieurs des domaines suivants est requise pour la fonction :

- Une expérience professionnelle dans le domaine des ressources humaines, spécifiquement dans le secteur des soins de santé et/ou dans l'administration publique ;
- Une expérience professionnelle dans le domaine de la concertation sociale, spécifiquement au niveau sectoriel, régional ou national ;
- Une expérience professionnelle dans le développement et/ou l'implémentation de classification de fonctions, sectorielle ou d'entreprise.

OFFRE

- Contrat à durée indéterminée avec entrée en service immédiate;
- Conditions de rémunération de la CP 330 avec prise en compte d'expérience utile ;
- Un travail passionnant dans un environnement professionnel stimulant ;
- Chèque-repas, laptop, GSM et remboursement des frais de transport ;
- Environnement de travail agréable avec formation personnalisée à la classification de fonctions IFIC.